



MAPPI 2017  
Pascal Chiucchini  
jeudi 6 avril 2017

# Méthode pour Co élaborer un projet de parcours en accompagnement

## 1ère partie : le diagnostic socio professionnel systémique

### Introduction

Dans un article en septembre 2016, nous expliquions en quoi la Co élaboration est intéressante d'un point de vue de la pédagogie du changement et pourquoi cette pratique a tout son sens dans le cadre d'un accompagnement.

Dans cet écrit, nous allons nous intéresser à la manière de procéder pour permettre à un accompagnateur d'aider une personne accompagnée à élaborer progressivement son parcours prévisionnel en toute autonomie et pour une meilleure adhésion aux actions à entreprendre.

Tout d'abord, il est important de graduer les pratiques des accompagnateurs en rappelant que la posture de médiation est celle qui est visée dans cet article.

En fonction des circonstances (niveau de maîtrise du praticien, temps imparti, environnement institutionnel et organisationnel, moment du parcours, etc.) les pratiques peuvent passer par plusieurs stades :

- Stade 1 : je fais à ta place et je te demande ton accord à la fin
- Stade 2 : je fais avec toi et t'incite à donner ton avis à chaque étape
- Stade 3 : je te fais faire en te donnant des éléments de méthode. Je te laisse décider après avoir pu t'aider à traiter l'information



Il est évident que le dernier stade constitue la pratique qui donnera le meilleur résultat tant au niveau de l'autonomie, du transfert de savoir faire et de l'engagement de la part de la personne accompagnée. Mais c'est également celle qui demande le meilleur niveau de maîtrise de la part du praticien concernant à la fois les pratiques pédagogiques, la posture, les méthodes et apports conceptuels.

C'est pourquoi, une des possibilités pour mettre en oeuvre ce protocole de travail est de passer par les différents stades même si nous recommandons vivement d'aller directement au stade 3. C'est tout à fait possible en expliquant bien à votre accompagné que vous testez une nouvelle séance de travail et qu'il vous donne son avis sur l'intérêt qu'il y a portée.

Néanmoins au cours de cet exposé, c'est systématiquement le 3ème stade qui est abordé.

Dans chaque phrase où on précise qu'il faut faire quelque chose, vous devez entendre « faire faire » ou « amener à faire » ou « aider à faire ». Par exemple, quand on écrit « choisir le parcours », il faut entendre « l'accompagnant aide la personne accompagnée dans le choix de son parcours sans intervenir sur la nature du choix mais en lui apportant les techniques et les méthodes pour traiter l'information nécessaire à sa prise de décision ».

## Le protocole de co élaboration

Ce protocole se décline en 10 points eux mêmes regroupés en 3 grandes phases.

Les 3 grandes phases sont les suivantes :

- La Définition du Cadre de travail collaboratif (Cadre)
- Le Recueil des informations en lien direct avec l'objectif (Diagnostic)
- La Recherche de la meilleure manière de procéder (Montage)



## - PHASE 1 : LA DÉFINITION DU CADRE DE TRAVAIL COLLABORATIF

Dans tout accompagnement, définir le cadre de l'intervention est primordial pour que chacun puisse se situer, situer son intervention, le champ de l'action collective. Le cadre de travail est défini par le dispositif dans lequel on agit mais avant tout par le résultat que l'accompagné espère obtenir à l'issue du parcours.

En fait dans un monde idéal, c'est le résultat visé par l'accompagné et les moyens pour atteindre ce résultat qui permettent d'identifier le dispositif adapté. Le dispositif, choisi en fonction du projet de parcours de l'accompagné, est l'instrument par lequel la collectivité met à disposition les moyens pour lui permettre d'évoluer dans les meilleures conditions pour l'atteinte de son résultat. C'est ce que l'on appelle passer d'une logique de dispositif à une logique de parcours.

Dans cette logique, l'accompagné sera amené en premier lieu à définir le résultat qu'il souhaite atteindre formalisé sous forme d'objectif puisque chaque objectif définit un cadre de travail différent.

Par exemple, nous n'aurons pas le même cadre d'intervention si à l'issue de mon parcours, le résultat attendu est de changer de logement ou de trouver un emploi de magasinier à temps plein. Il sera même différent si mon objectif au démarrage est de trouver un emploi de magasinier à temps plein ou de trouver un emploi sans savoir encore précisément lequel.

Ce cadre de travail (appelé Périmètre de l'intervention) permet de fixer les conditions de la collaboration et est matérialisé par un certain nombre d'éléments que nous allons découvrir progressivement comme :

- un objectif à atteindre
- un plan d'action
- un début
- une fin,
- une durée,
- des étapes,
- des ressources à utiliser
- des modalités d'intervention



La première étape consiste donc à définir précisément le résultat à atteindre sous forme d'objectif. Ce résultat visé reste une hypothèse de travail dans la mesure où les éléments conditionnant sa faisabilité ne sont pas avérés. Mais poser une hypothèse permet aux acteurs de se projeter et de déterminer un cadre sans lequel l'intervention ne peut démarrer.

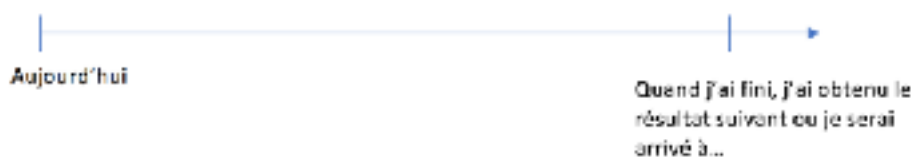
Le rôle de l'accompagnant est ici d'aider l'accompagné à formaliser les hypothèses de travail potentielles déclinées en objectifs de résultat (nommé objectif final) - ce qui est visé et qui déterminera le périmètre de travail.

Le résultat à atteindre est à la fois une hypothèse de travail - elle peut ne pas se réaliser mais aboutir sur d'autres possibilités, opportunités, réalités cachées - et un exercice lié à la situation dans laquelle se trouve l'individu. Cet objectif n'est pas à assimiler au projet professionnel dans le sens « ce que je veux faire de ma vie » mais plutôt ce que je veux atteindre comme résultat dans une temporalité définie par rapport à ma capacité de projection du moment (1 mois, 6 mois ,1 an).

Cet objectif à atteindre dans une temporalité définie et la manière d'appréhender la situation constituent les premiers éléments de cadrage à partir desquels le reste du travail se décline.

1. Qu'est-ce qu'un objectif de parcours ?

C'est le résultat que je veux atteindre à la fin de mon projet de parcours.  
Le projet de parcours c'est l'ensemble des activités que je dois faire pour atteindre mon objectif.





## - PHASE 2 : LE RECUEIL DES INFORMATIONS EN LIEN DIRECT AVEC L'OBJECTIF (DIAGNOSTIC DYNAMIQUE)

Il s'agit ici pour l'accompagné de réaliser « le diagnostic de son projet de parcours » en identifiant les éléments de sa situation professionnelle et personnelle qui vont avoir un impact sur le projet de parcours qu'il envisage de mettre en oeuvre à partir de l'hypothèse qu'il a retenue.

L'idée force ici n'est pas de recueillir l'ensemble des informations concernant la personne issu d'un protocole maîtrisé par un expert qui permettra à ce dernier de comprendre globalement la situation de la personne pour mieux lui préconiser des orientations ou des conseils ; mais d'aider progressivement la personne à trier elle même les informations utiles à l'atteinte de son objectif de parcours.

***Cette option méthodologique qui consiste à privilégier d'effectuer le diagnostic de l'« Objet Parcours » plutôt que le diagnostic de la situation du « Sujet Personne » apporte de nombreux avantages<sup>1</sup>.***

Nous en citerons deux :

- Le respect de la personne « Sujet » et acteur allié à la posture de médiation de la part du Praticien.

Dans cette situation de travail, deux personnes, un accompagnant et un accompagné, travaillent ensemble (collaborent) autour d'un objet (le projet de parcours). La situation pédagogique ainsi créée permet

- au praticien de conserver sa posture de médiateur
- à la personne de rester Sujet et de Devenir acteur dans sa capacité à agir sur l'objet de travail.

- Le temps de réalisation du diagnostic et les enjeux de récolte de l'information.

Les informations qui sont à récolter au cours de la séance sont faciles à identifier et ne remettent pas en cause l'intégrité de la personne. Ces informations ne concernent que le projet de parcours et s'inscrivent dans le périmètre défini en phase 1. Il est alors plus facile et rapide de procéder à ce recueil puis de traiter les informations qui sont en lien direct avec

<sup>1</sup> pour l'ensemble des avantages, nous vous renvoyons sur notre article « pourquoi co construire ? » :



l'objectif de parcours visé. Les informations dépendent de l'objectif du parcours et sont ainsi contextualisées.

A titre d'illustration, si l'objectif de parcours est de trouver un emploi de Pizzaiolo, l'information recherchée dans le cadre de la faisabilité du parcours sera en lien avec cet objectif : Ais-je une expérience de Pizzaiolo, une formation de Pizzaiolo, quelle est ma connaissance du métier de Pizzaiolo, ma connaissance des entreprises, restaurants de Pizzaiolo, ai je une stratégie de recherche d'emploi ou des activités antérieures sur la recherche de poste de Pizzaiolo, etc...

La sélection des informations ainsi que leur traitement, c'est à dire l'étude d'impact de cette information sur les activités à entreprendre dans le cadre du projet de parcours, constitue une « évaluation diagnostic de la situation » permettant de préciser les modalités de l'intervention collective.

D'autres informations, plus personnelles mais toujours contextualisées, peuvent également avoir des impacts sur le projet de parcours. Elles pourront enrichir le diagnostic une fois que la personne accompagnée ait pu se mettre en confiance et jugée que ces informations sont pertinentes au regard du projet.

Le praticien et la personne accompagnée vont alors traiter ensemble ces informations accessibles et objectives. La personne va prendre des décisions sur la manière de traiter ces différentes informations. Elle va pouvoir en déduire des activités à mettre en oeuvre. Chaque activité du projet de parcours aura un objectif à atteindre contributif au résultat visé.

Par exemple, si la personne n'a pas d'expérience dans le métier de Pizzaiolo, une activité à prévoir consisterait à acquérir de l'expérience dans le cadre de son parcours à venir, lui permettant ainsi à la fois de valider l'environnement de travail mais également de pouvoir revendiquer une expérience significative pour atteindre son résultat durablement.

D'autres informations dites « périphériques » peuvent également venir interférer le projet de parcours du point de vue de la personne et pourront être intégrées dans ce diagnostic.



La simplicité de ce travail est un atout majeur dans le cadre d'une appropriation de son projet par le participant lui-même. A l'inverse, la complexité d'un protocole ou d'un outil accroît le pouvoir du praticien et dépossède par la même occasion l'accompagné de sa capacité de décision.

### - PHASE 3 : LA RECHERCHE DE LA MEILLEURE MANIÈRE DE PROCÉDER (MONTAGE)

L'objectif de ce travail consiste à trouver la meilleure manière d'aborder le projet de parcours compte tenu des contraintes internes et externes et des attendus de la personne à l'instant où l'exercice se produit.

C'est procéder à l'**Ingénierie de parcours** dans le sens où on conçoit de manière théorique le projet pour qu'il puisse être mis en oeuvre dans un second temps. Cette ingénierie consiste sur la base idéale qui a été construite en phase 2, d'intégrer des éléments de réalité, de contrainte, de risques qui vont avoir un impact majeur sur la faisabilité du projet.

Il s'agit donc de monter le projet de parcours prévisionnel pour rechercher la meilleure façon de procéder qui est celle qui allie au mieux les souhaits, envie et contraintes de la personne accompagnée et les contraintes issues de l'environnement du projet.

L'objet du travail ici consiste à organiser le parcours en fonction de stratégies adaptées.

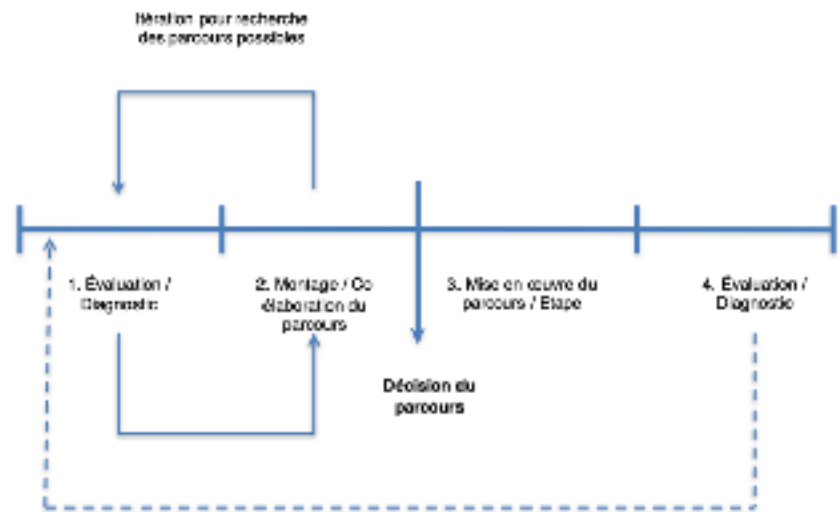
L'accompagné et le praticien poseront ensemble une série d'hypothèses de travail qui constitueront autant de scénarios possibles. On visera en priorité l'ordre dans lequel les activités vont se décliner dans le cadre du projet de parcours; ce qui amènera à se poser des questions sur le contenu même des activités.

Dois je acquérir de l'expérience avant de se former ? Puis je utiliser le travail pour nous former ? Faut il une certification pour exercer ? Quels types de diplômes demandent les entreprises qui emploient des Pizzaiolo ? ou les trouver ? quand démarrent elles ? etc..

mais également, Quand commence les formations ? où se situent les centres ? quels impacts sur mon organisation privée ? etc..

Les hypothèses qui sont posées alimentent la réflexion et les échanges, qui renvoient eux mêmes sur d'autres hypothèses de travail, etc

Le praticien pourra alors amener à l'accompagné des informations complémentaires en sa possession ou qu'il ira chercher lors de la séance. Ces informations peuvent concerner des éléments techniques comme les dates de démarrage de certains dispositifs (formation notamment), les délais, les lieux géographiques, les charges de travail, etc...) mais également méthodologiques (rôle de l'hypothèse, la formulation d'un objectif, la validation du projet professionnel, etc...)



La personne accompagnée pourra compléter son diagnostic par des éléments d'information auxquels il n'avait pas pensé ou qu'il n'avait pas voulu donné. On rajustera alors le projet de parcours en fonction de l'impact de ces nouvelles informations sur le projet.

Ici il faudra sélectionner les contraintes pour ne pas entraver l'initiative mais pour pouvoir poser le projet de parcours qui donne une première vision réaliste des activités à mettre en oeuvre pour atteindre le résultat visé.

L'accompagné doit être en capacité de comparer rapidement l'espérance de gain (la représentation qu'il se fait à l'instant t du résultat visé ) et le coût nécessaire pour atteindre le résultat (souvent le délais global du parcours, le cumul des activités, la difficulté présumée de ces activités).

C'est l'équilibre général du projet de parcours qui va permettre à la fois la projection et la décision. Cette représentation mentale du projet, matérialisée sur un support, s'élabore au fur et à mesure de ce travail de Co élaboration ... qui modifie la représentation mentale de la part de l'accompagné.





Si les acteurs trouvent une manière acceptable et acceptée de mener le projet de parcours, l'accompagné sera en capacité de prendre la décision de démarrer sur cette base de travail, qui servira maintenant de référent commun à l'accompagnement.

Si l'ensemble des scénarios envisagés ne trouvent pas échos chez la personne, c'est à dire qu'elle ne souhaite engager une démarche sur une des bases de travail co construites; alors il faut envisager de modifier le cadre de l'intervention.

Cela passe soit par changer d'objectif et on recommence ; soit éventuellement par stopper la démarche.

## Les 10 points de la méthodologie<sup>2</sup>

Pour permettre à la personne que vous accompagnez dans ce travail de réflexion et de co élaboration, vous pouvez suivre les 10 points de la Méthode MAPPI® de manière systémique :

1. Définir l'objectif final du parcours
2. Identifier la problématique de parcours (la décision centrale)
3. Poser les éléments de diagnostic
4. Identifier ce qui est frein et moteur au niveau du parcours
5. Formaliser un objectif sur chaque frein
6. Prioriser les objectifs
  
7. Repérer l'étape stratégique et la poser sur l'échelle calendaire
8. Organiser le parcours autour de cette étape selon l'ordre logique des étapes (6)
9. Combler les « inter-étapes » dans une logique d'efficience
10. Choisir le parcours préféré

Ce qui est recherché ici c'est un équilibre. Il n'existe pas de parcours idéal. Juste un parcours équilibré, cohérent, réfléchit, que la personne a envie de mettre en œuvre à l'instant t.

---

<sup>2</sup> Pour des raisons de temps et de longueur de l'article, nous nous arrêterons au point 6 de la méthodologie. Les autres points seront traités dans un deuxième temps en complément de cet article.

Il est donc impératif d'aider à repérer la cohérence à chaque étape.

Je pose 1. Puis 2. Je vérifie la cohérence.

Je pose 3. Vérifie la cohérence avec 1 et 2.

Je pose 4. Vérifie la cohérence avec 1, 2 et 3.

Etc.

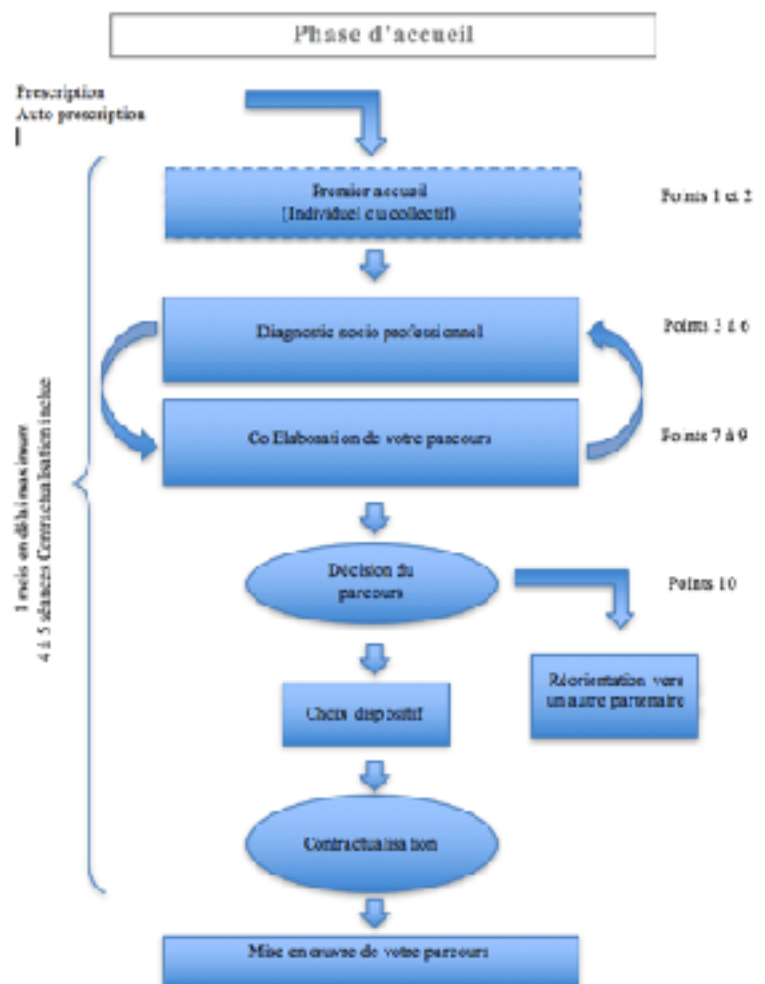
## Comment structurer sa démarche ?

En phase d'accueil, nous vous proposons de structurer le cheminement de ces 10 points en 3 temps de travail (séances qui peuvent être soit des entretiens individuels, soit des ateliers collectifs).

- 1ère séance : points 1 et 2
- 2ème séance : point 3 à 6
- 3ème séance : points 7 à 10

Bien évidemment, ce ne sont ici que des repères de travail. La systémie à laquelle se réfère ce travail nous oblige à nuancer ce séquençage. Certains projets de parcours vont être montés plus rapidement, d'autres moins.

Donc il y aura des parcours montés parfaitement, d'autres moyennement; certains sur 2 séances ; d'autres sur quatre. L'essentiel est de commencer ce travail de collaboration et d'engagement sur la base d'un projet commun.



Le cadre méthodologique posé et communiqué aux acteurs (un mois maxi pour 4 séances) facilite la démarche dans la mesure où l'objectif pédagogique recherché à l'issue de cette première phase est l'accord de la personne pour démarrer une démarche sur la base du projet ainsi construit.



On voit également que le dispositif se situe après le choix du parcours puisqu'il constitue « l'environnement le plus favorable à l'instant t » pour que la personne puisse mettre en oeuvre son projet. On passe ainsi naturellement d'une logique de dispositif à une logique de parcours.

---

## La première séance : l'objectif de parcours<sup>3</sup>

La première séance à réaliser, que ce soit sous forme d'un entretien individuel ou d'une séance collective, consiste à aider le(s) accompagné(s) à choisir le ou les objectifs potentiels du ou des projets de parcours qu'ils sont censés mettre en oeuvre pendant l'accompagnement.

Par expérience, nous exposons ici les deux façons de procéder les plus courantes sur cette séance. Chacune dépend avant tout de la manière dont l'accompagné aborde cette séance :

1. Écoute active de l'accompagné - Repérage des éléments pouvant constituer objectifs de parcours - Restitution de ces hypothèses par le praticien - Formalisation et choix des hypothèses à retenir par l'accompagné - l'accompagné complète éventuellement - Choix définitif avec transitivité (de l'hypothèse la plus préférée à l'hypothèse la moins préférée).
2. Travail direct sur la question de l'objectif de parcours - explicitation du concept d'objectif par le praticien et des attendus de la séance - Recherche des hypothèses d'objectif par l'accompagné - Reformulation des hypothèses en objectifs par le praticien - choix des hypothèses à retenir - l'accompagné complète éventuellement - Choix définitif avec transitivité (de l'hypothèse la plus préférée à l'hypothèse la moins préférée).

Lors de la conclusion de l'entretien, le praticien proposera à l'accompagné un outil appelé « Guide de diagnostic » sur lequel ce dernier pourra s'appuyer entre les deux séances pour identifier / réfléchir aux informations nécessaires pour effectuer la 2ème séance.

L'idée qui guide l'action du praticien est d'aider l'accompagné à se préparer au mieux en toute autonomie. Si il n'a pas encore identifié à la fin de la première séance tout l'intérêt de la démarche,

---

<sup>3</sup> Nous laissons de côté dans cet article la problématique de parcours qui sera traitée dans un autre cadre.

et donc n'a pas rempli ou même regarder le document, cela ne nous empêchera pas de travailler la 2ème séance.

## La deuxième séance : le Diagnostic systémique

Nous utilisons une fiche de synthèse de éléments de diagnostic permettant de formaliser sur un support écrit, les différents points (1 à 6) au fur et à mesure de leur exploration. Ce support est à remettre à la personne accompagnée en début de séance qui inscrira les éléments quand elle décidera que cet élément doit figurer dans son diagnostic

340 avenue de Font-Claire  
13290 Aix les Milles  
Téléphone : 04 4220 81 66  
Email : contact@b2c.fr.com

**Fiche de synthèse des éléments de Diagnostic**

Prénom - Nom de la personne accompagnée : <b>AXELLE</b>		Nom du Conseiller : Date de l'entretien :			
Phase d'accueil <input checked="" type="checkbox"/>		Phase accompagnement <input type="checkbox"/>			
Objectif final de l'accompagnement : Trouver un emploi dans le secteur de l'aide à domicile					
Problématique du parcours : quelle sera l'organisation personnelle que je peux mettre en place pour exercer mon futur métier ?					
Analyse objective du diagnostic :					
point 3	Eléments du diagnostic	Frein	Noteur	Priorité (de 1 à 7)	Objectif formalisé
1	PP : Aide à Domicile		X		
2	Pas d'expérience dans le métier	X		3	Acquérir une expérience significative
3	Pas de qualifications dans le métier	X		2	Obtenir les qualifications
4	Pas trouvé l'organisation satisfaisante	X		1	Identifier les modes d'organisation possibles pour en choisir un
5	Besoin peut être d'une remise à niveau	X		1'	Identifier le niveau demandé
6					
7					

Cet outil se remplit en colonne point par point. Seule la première partie de l'outil vous est proposée (point 1 à 6).

(Point 1) Après avoir formalisé l'objectif final préféré de l'accompagnement sur la fiche,

(Point 3) l'accompagné remplit la colonne des éléments du diagnostic : « Quels sont les éléments de votre parcours, de votre expérience, et/ou de votre situation actuelle qui rentrent en compte directement dans votre futur projet de parcours ? Existe-t-il des éléments extérieurs pouvant freiner l'atteinte du résultat ? » L'accompagné pose sur la fiche de synthèse tout les éléments qu'il souhaite dans la limite de 7 éléments.



L'accompagnant peut alors interroger les raisons de tel ou tel choix; aider à décider entre telle ou telle formulation, entre les différents éléments ; réajuster en explicitant quelques principes de méthode. L'outil fournit un cadre au travail et un support à l'échange. Il permet de progresser dans les choix des différents éléments, de les prioriser et de faire en sorte que l'on ne garde que ceux ayant un impact réel sur l'atteinte de l'objectif visé.

Le diagnostic se construit progressivement. Par allers retours entre les différents points, questionnements, échanges, etc.. c'est pour cela qu'on le nomme systémique. La personne accompagnée participe de ce diagnostic et amène progressivement, parce que cela a du sens pour elle à ce moment, les éléments constitutifs de l'analyse de la situation au regard d'un objectif de travail.

Il s'agit également de simplifier la complexité en sélectionnant les éléments les plus directement en lien avec le projet (ceux qui se situent dans le périmètre du projet de parcours).

(Point 4) On passe à l'analyse des freins et des moteurs : « Pour chaque élément retenu, direz vous qu'il constitue plutôt un frein (il m'éloigne de l'atteinte de mon résultat) ou plutôt un moteur (je l'ai déjà fait, c'est un acquis et ne pas devoir le faire me rapproche de mon résultat) ». A l'aide de cette consigne, la personne accompagnée positionne elle même les éléments en fonction de ces 2 seuls critères.

La notion de frein ou moteur est ici une notion purement mécanique et à regarder du point de vue du mouvement créé par le projet de parcours. Ce que je dois faire va freiner l'atteinte de mon résultat dans la mesure où le temps consacré à sa réalisation rallonge de manière mécanique la durée de mon parcours.

La personne accompagnée donne son avis sur la nature de l'élément et explicite les raisons de ses choix. Le dialogue avec son accompagnateur s'instaure autour de éléments à faire pour atteindre le résultat. Elle peut ainsi compléter les informations, les retraiter au regard de cette vision du projet.

(Point 5) Sur chaque frein, il s'agit maintenant de mettre un objectif intermédiaire. « Quel serait le résultat attendu sur chacun des éléments identifiés comme des freins si vous deviez les mettre en oeuvre ? » Là encore, le praticien demande un effort de projection à la personne accompagnée afin qu'elle puisse visualiser l'aboutissement de ce qui va constituer une étape. La meilleure manière de bien visualiser, de s'y projeter concrètement, d'y mettre du sens, c'est de s'imaginer ce que cette activité va produire concrètement à la fin.

**Fiche de synthèse des éléments de Diagnostic**

<b>Prénom - Nom de la personne accompagnée :</b> AXELLE	<b>Nom du Conseiller :</b> <b>Date de l'entretien :</b>
--	--

**Phase d'accueil**  **Phase accompagnement**

**Objectif final de l'accompagnement :** Trouver un emploi dans le secteur de l'aide à domicile

**Problématique du parcours :** quelle sera l'organisation personnelle que je peux mettre en place pour exercer mon futur métier ?

**Analyse objective du diagnostic :**

point 3	Eléments du diagnostic	Frein	Moteur	Priorité (de 1 à 7)	Objectif formalisé
	1 PP : Aide à Domicile		X		
point 2	2 Pas d'expérience dans le métier	X		3	Acquérir une expérience significative
	3 Pas de qualifications dans le métier	X		2	Obtenir les qualifications
	4 Pas trouvé l'organisation satisfaisante	X		1	Identifier les modes d'organisation possibles pour en choisir un
	5 Besoin peut être d'une remise à niveau	X		1'	Identifier le niveau demandé
	6				
	7				

Par exemple, à la fin de l'étape formation, j'aurai obtenu un diplôme ou une qualification matérialisée par un papier sur lequel il y a mon nom et l'intitulé du diplôme ou de la certification. Comme à l'étape 1, le praticien va pouvoir aider l'accompagné à formaliser ses intentions sous forme d'objectifs.

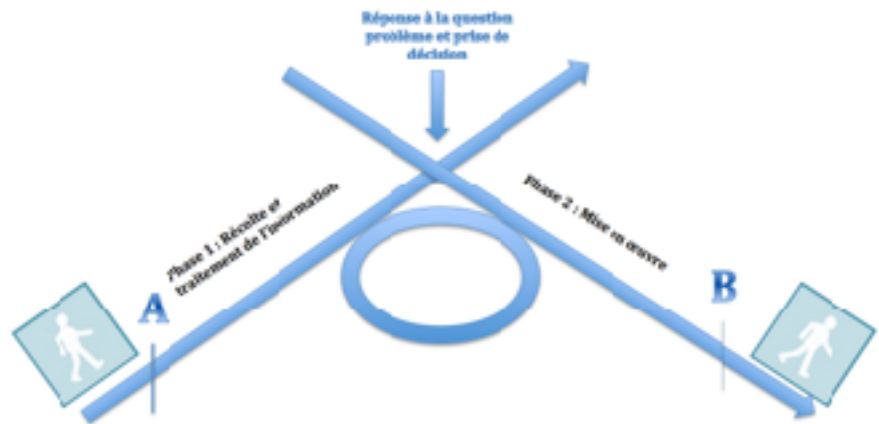
Les objectifs proposés par l'accompagné peuvent être des moyens, des buts ou encore d'autres formules. Peu importe. Le praticien est là pour l'aider à transformer les éléments posés en objectifs explicites et pour les formaliser. Il met à la disposition de l'accompagné ses compétences, sa maîtrise des méthodes, et conserve facilement une posture de médiation. Il conseille sur la forme pas sur le fonds.

Le (Point 6) consiste à organiser le déroulement des activités dans une suite logique qui constituera le parcours prévisionnel idéal. « Si je veux atteindre mon résultat, comment organiser mon parcours ? quelle méthode adopter ? quelle stratégie choisir ? ». Pour l'accompagné, cela lui permettra d'identifier progressivement et concrètement la notion d'étapes et le principe de leur enchaînement. Un projet de parcours se monte et se réfléchit selon une suite logique.

Quand on construit une maison, on évite de poser la toiture quand on n'a pas monté les murs. Quand on monte un projet de parcours, c'est la même chose. Il est nécessaire d'organiser les démarches dans un ordre qui nous semble logique du moins à l'instant t.

Dans ce point 6, le praticien ne complexifie pas les choses mais amène la personne à poser un premier cadre d'organisation sur le projet de parcours.

Selon le schéma ci contre,  
 les objectifs intermédiaires  
 peuvent être rangés en 2  
 grandes phases :  
 la récolte d'information  
 et  
 la mise en oeuvre.



Dans la phase 1, on trouvera les objectifs visant à « comprendre », « identifier », « choisir », etc..

Dans la phase 2, on trouvera les objectifs permettant de « obtenir », « trouver », « acquérir », etc..

Ainsi dans la fiche de synthèse des éléments de diagnostic proposée plus haut, nous pourrons trier les objectifs selon qu'ils permettent de se renseigner

- sur les modalités d'organisation à la disposition d'axes (priorité 1) ainsi que
- sur le niveau demandé pour rentrer et obtenir sa qualification (priorité 2).

Une fois ces informations obtenues et traitée, la décision centrale portera sur :

- Ai -je trouvé une organisation qui me permette de suivre la formation et plus tard de prendre et conserver mon emploi et qui me convienne ? Correspond à la phase 1 caractérisée par les priorités 1 et 1'.
- Si oui, je peux basculer et passer à la mise en oeuvre (priorités 3). Je rentre en formation pour obtenir mes qualification (priorité 2) puis j'occuperai des postes dans le métier visé pour acquérir suffisamment d'expérience (priorités 3) pour - finalité - trouver un emploi durable dans le secteur.
- Si non, mon projet de parcours doit être reconsidérer au regard de cette évaluation du résultat obtenu.



En attendant, et sans présager des résultats, le projet de parcours est posé et prêt à être entrepris sur la première étape. On pourra le formaliser de la manière suivante :

**Parcours proposé**

<b>N° objectif</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>		
<b>Intitulé étape</b>	Mobilisation	Formation DEAVS	Expérience professionnelle		
<b>Dates prévues</b>	Avril - juin	Sept. - mai	Juin - sept		
<b>Opérateur pressenti</b>	Mission Locale GJ	OF	Mission Locale conseiller		

**Si chevauchement d'étape**

<b>N° objectif</b>	<b>1'</b>				
<b>Intitulé étape</b>	Identification niveau				
<b>Dates prévues</b>	Mai - juin				
<b>Opérateur pressenti</b>	Mission Locale GJ				

La fiche complète vous est proposée ici afin d'avoir une vue d'ensemble du résultat.



340 chemin de Font Carro  
13290 Aix les Milles  
Téléphone : +04 42 20 81 66  
Email : [contact@b2c-fr.com](mailto:contact@b2c-fr.com)

**Fiche de synthèse des éléments de Diagnostic**

<b>Prénom - Nom de la personne accompagnée :</b> AXELLE	<b>Nom du Conseiller :</b> <b>Date de l'entretien :</b>
--	--

Phase d'accueil  Phase accompagnement

Objectif final de l'accompagnement : Trouver un emploi dans le secteur de l'aide à domicile

Problématique du parcours : quelle serait l'organisation personnelle que je peux mettre en place pour exercer mon futur métier ?

**Analyse objective du diagnostic :**

	<u>Eléments du diagnostic</u>	Frein	Moteur	Priorité (de 1 à 7)	Objectif formalisé
1	PP : Aide à Domicile		X		
2	Pas d'expérience dans le métier	X		3	Acquérir une expérience significative
3	Pas de qualification dans le métier	X		2	Obtenir les qualifications
4	Pas trouvé l'organisation satisfaisante	X		1	Identifier les modes d'organisation possibles pour en choisir un
5	Besoin peut être d'une remise à niveau	X		1'	Identifier le niveau demandé
6					
7					

**Parcours proposé**

<b>N° objectif</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>		
<b>Intitulé étape</b>	Mobilisation	Formation DEAVS	Expérience professionnelle		
<b>Dates prévues</b>	Avril - juin	Sept. - mai	Juin - sept		
<b>Opérateur pressenti</b>	Mission Locale GJ	OF	Mission Locale conseiller		

**Si chevauchement d'étape**

<b>N° objectif</b>	<b>1'</b>				
<b>Intitulé étape</b>	Identification niveau				
<b>Dates prévues</b>	Mai - juin				
<b>Opérateur pressenti</b>	Mission Locale GJ				

**Commentaires**



## Conclusion provisoire :

Le cerveau humain ne fonctionnant pas de manière linéaire, la personne accompagnée a besoin de tourner le projet dans tous les sens afin de trouver la meilleure façon de l'aborder. Et la meilleure façon est toujours la sienne. Aidée de son accompagnant, la personne accompagnée va progresser pas à pas, faire des erreurs, s'interroger, etc..

Une fois la fiche stabilisée, on la remet au propre et on la conserve (un exemplaire pour l'accompagné, un pour l'accompagnant). C'est une réalisation importante.

L'envie de refaire l'exercice sur un autre objectif de la part de la personne accompagnée est tout à fait encourageante. La personne s'interroge, pèse le pour et le contre, rentre dans une phase de réflexion sur la façon d'aborder sa situation. Elle se projette à travers l'objet. Elle est active ... la prise de décision n'est pas loin et l'adhésion sur la méthode et à la démarche d'accompagnement avec.

Le praticien propose alors une autre fiche selon le principe qui dit « A chaque objectif sa fiche ». Il souhaite travailler 2 fiches en parallèle ? Allons y et voyons celle qui sera la plus avancée et/ou la plus attractive. Il n'y a pas de procédure sur le sujet de la créativité, juste des protocoles de travail, une méthodologie .

L'exercice de diagnostic/ Co élaboration de parcours prend tout son sens et consiste pour la personne accompagnée, à travers l'acquisition de méthodes de travail, à avancer progressivement dans la réflexion facilitant le processus de changement.

En remplissant la fiche de synthèse de manière systémique, en corrigeant, rajoutant, enlevant, questionnant, raturant, etc.., elle s'approprie la démarche à son rythme et avec ses mots. Elle maîtrise cette activité qu'elle pourra reproduire ensuite en toute autonomie.

***Dans l'article à venir***

***La troisième séance : le montage du projet de parcours***

Fait à Aix en Provence, le jeudi 6 avril 2017

Pascal Chiucchini